



Gouvernement du Québec

**Le ministre de l'Environnement, de la Lutte
contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs,
ministre responsable de la Stratégie maritime et ministre
responsable de la région de la Chaudière-Appalaches**

Québec, le 7 janvier 2026

Monsieur Alain R. Roy
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

Je vous informe que l'étude d'impact concernant le projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable a été jugée complète conformément aux dispositions du paragraphe 3^o du premier alinéa de l'article 42 de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure (LACPI).

En ma qualité de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le sixième alinéa de l'article 45 de la LACPI, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une audience publique concernant le projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. En effet, les enjeux que soulève le projet justifient la tenue d'une audience publique sans que l'initiateur n'ait à entreprendre la période d'information publique. Ces enjeux sont notamment en lien avec la fluidité de la circulation, la sécurité des différents usagers et des riverains sensibles ainsi que de leur qualité de vie, la vitalité économique, les superficies de terres agricoles et acéricoles et les habitats floristiques et fauniques. Les principaux impacts négatifs anticipés sont sur les milieux humides et hydriques ainsi que sur la faune terrestre et aquatique, en raison

... 2

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

des activités de déboisement et de la mise en place des ouvrages permanents.

Le mandat du BAPE débutera le 2 février 2026.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



p. i.
BERNARD DRAINVILLE